

FICHE DE POSTE

AGENT DE MAINTENANCE NAUTIQUE

DU 1 JUILLET AU 31 AOUT

Missions :

Placé sous l'autorité du Directeur du CNPG, il a pour mission principale la responsabilité de l'atelier, la gestion et l'entretien du matériel pendant

Suivi de la flotte Nautique :

- Petites réparations
- Utilisation du quad et du véhicule du Centre Nautique.
- Accompagnement des moniteurs avant et après les séances sur la gestion des embarcations.
- Gestion des stocks (cordage, essence, etc...)

Compétences requises :

- Permis voiture
- Permis bateau (souhaité)
- Bricoleur
- Informations sur les animations estivales

Temps de Travail :

35 heures par semaine sur une plage horaire de 9h à 19h

Jours de repos : mercredi et dimanche.